



Marie Chanchole – Clément Schaff

Mondialisation et optimisation fiscale : quels enjeux ?

- ▶ **Les deux papiers présentent deux dimensions complémentaires :**
 - ◆ *Sur l'impôt sur les sociétés (IS) : analyse empirique de l'optimisation fiscale des grands groupes via la manipulation des prix de transferts*
 - ◆ *Sur l'impôt sur le revenu (IR) : analyse théorique de la fiscalité optimale des personnes physiques en présence de mobilité internationale*

- ▶ **Enjeux actuels de la fiscalité**
 - ◆ *Consolidation budgétaire*
 - ◆ *Croissance*

- ▶ **Rendu plus complexe dans un contexte international**
 - ◆ *Concurrence fiscale*
 - ◆ *Optimisation fiscale*

- ▶ **Fragilisation du consentement à l'impôt**

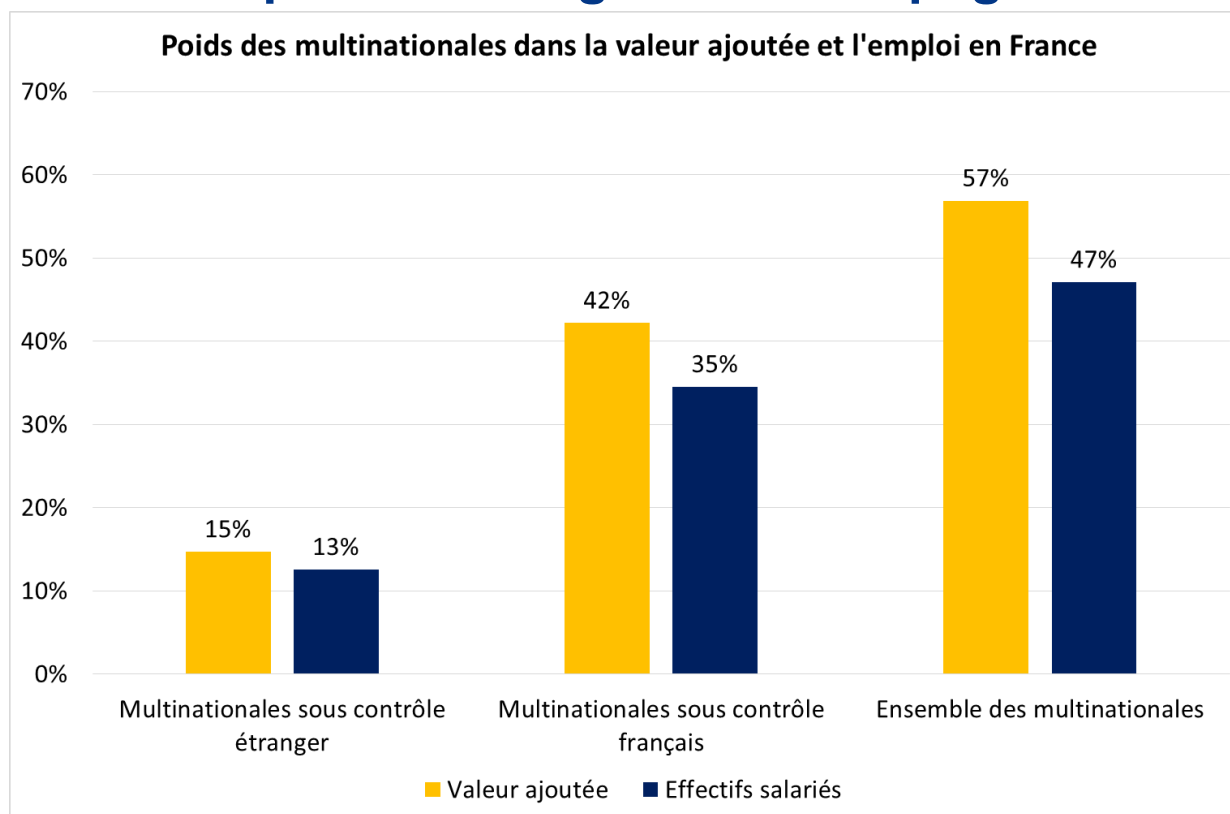
Plan général de la discussion

- I. Une internationalisation croissante du capital et du travail**
- II. Principes de la fiscalité internationale et évolutions récentes**
- III. Principaux résultats présentés et enjeux pour l'avenir**

I. Une internationalisation croissante du capital et du travail

Les multinationales représentent une large part de l'activité en France

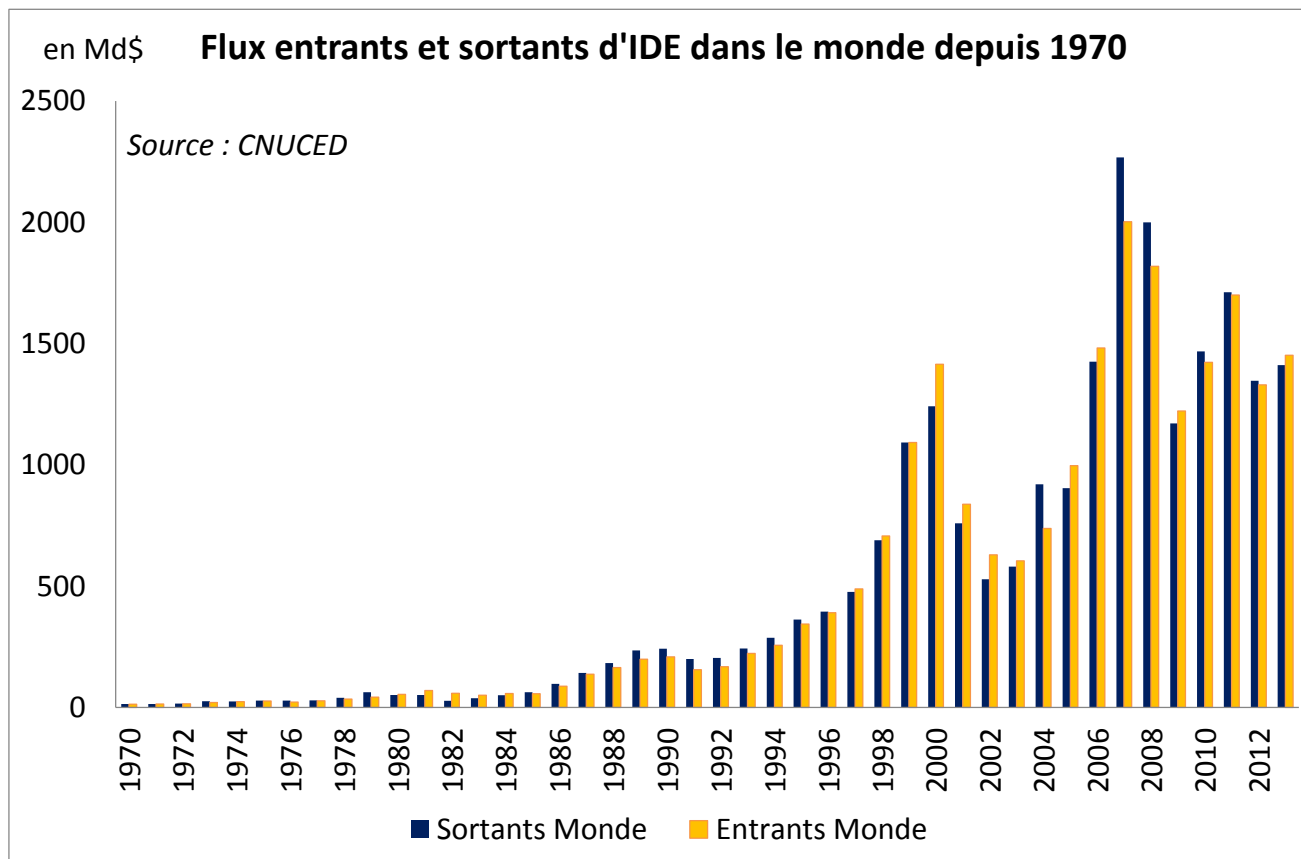
- ▶ Les multinationales représentent 57 % de la valeur ajoutée et 47 % de l'emploi salarié des entreprises
- ▶ La part des groupes étrangers dans l'activité est sensiblement la même en France qu'en Allemagne ou en Espagne



Source : Insee, les entreprises en France, édition 2013

Le développement des échanges internationaux

► Le développement des investissements directs à l'étranger

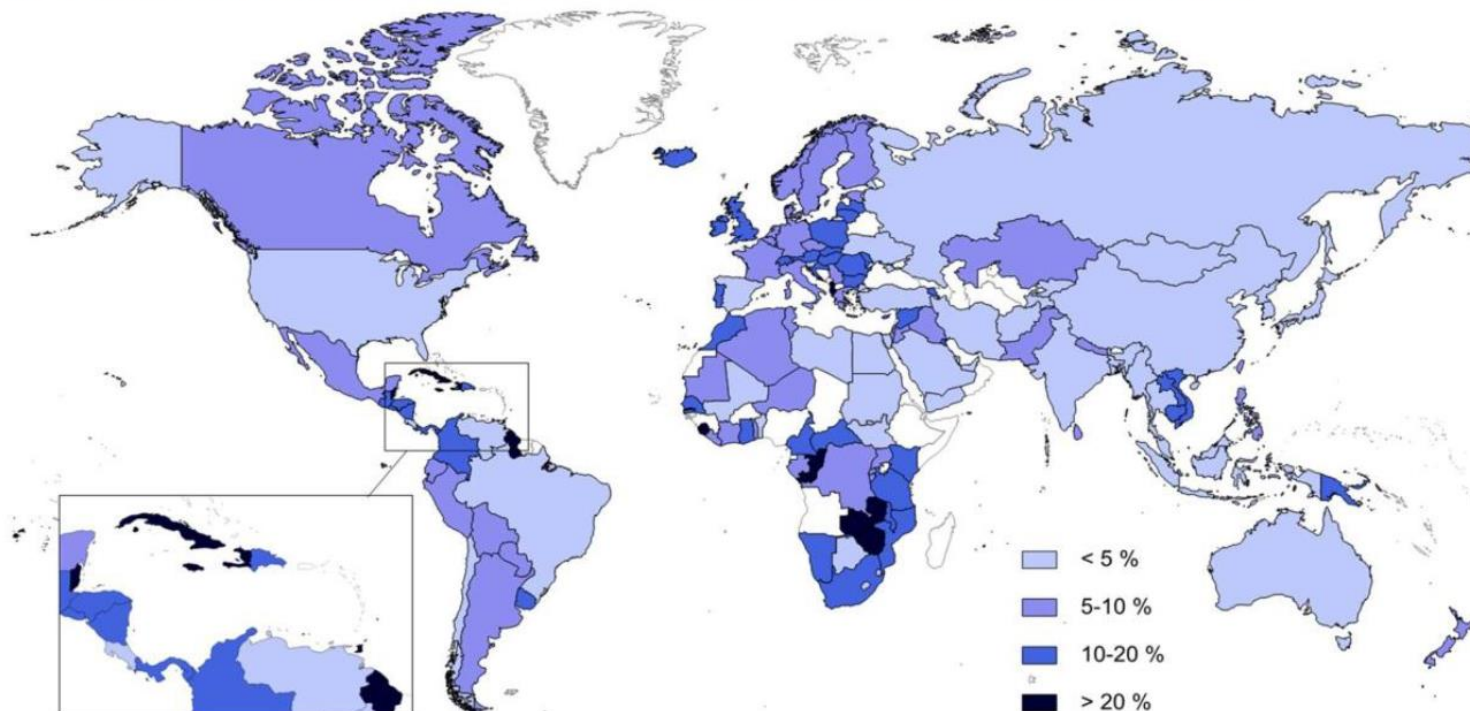


► Développement du commerce international, notamment des échanges de services (y compris actifs intangibles : brevets, redevances)

Le travail qualifié est, lui aussi, mobile

- ▶ Les qualifiés représentent un tiers des migrations dans les pays de l'OCDE, ce qui est plus important que leur part dans la population
- ▶ Ces migrations de qualifiés sont fortes entre les pays de l'OCDE

Carte 2. Taux d'émigration vers la zone OCDE des hautement qualifiés, 2010/11 (pourcentages)



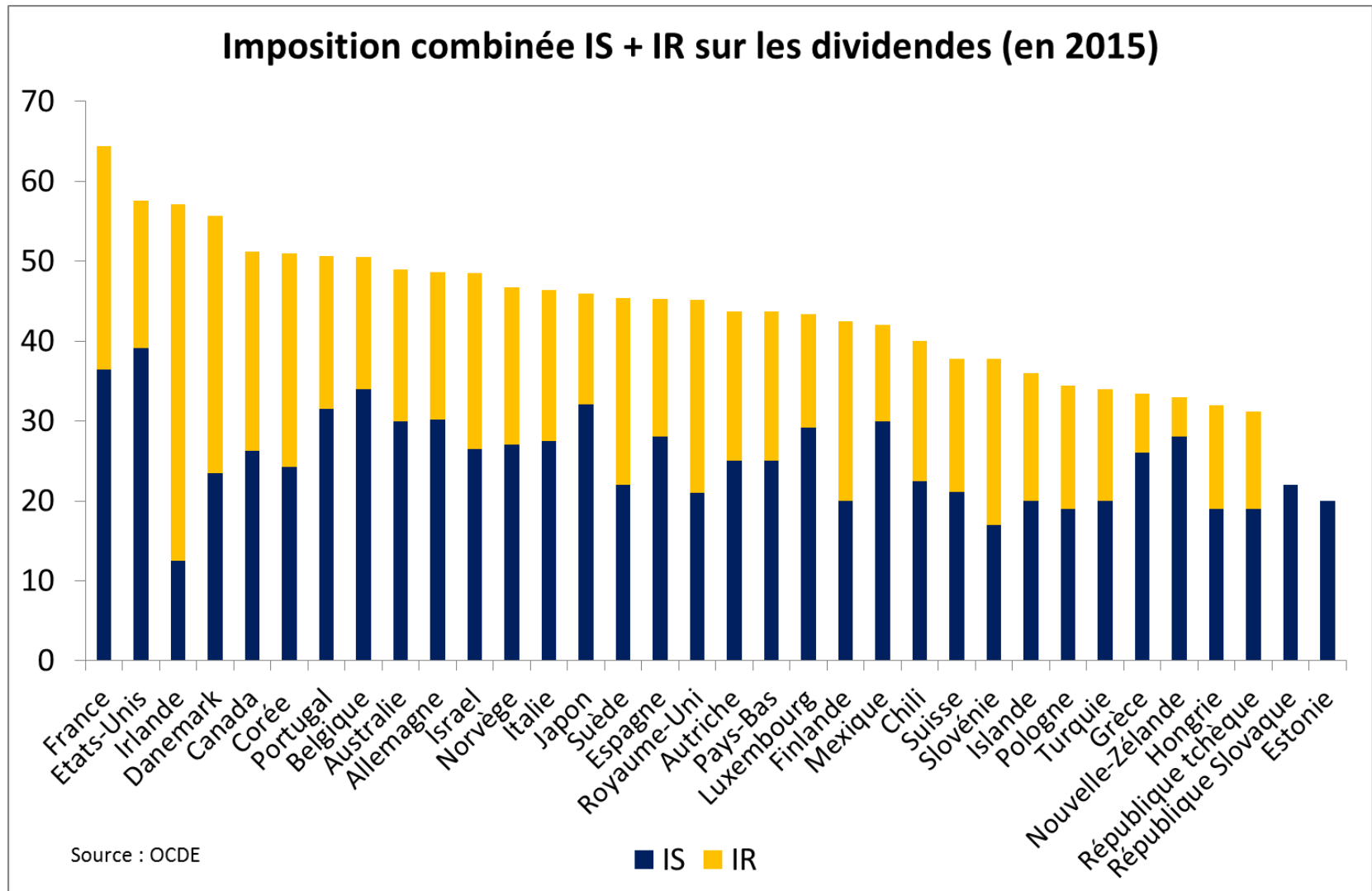
Source : DIOC 2010/11, www.oecd.org/fr/els/mig/dioc.htm

Notes : Ce document et toute carte qu'il peut comprendre ne préjugent en rien du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

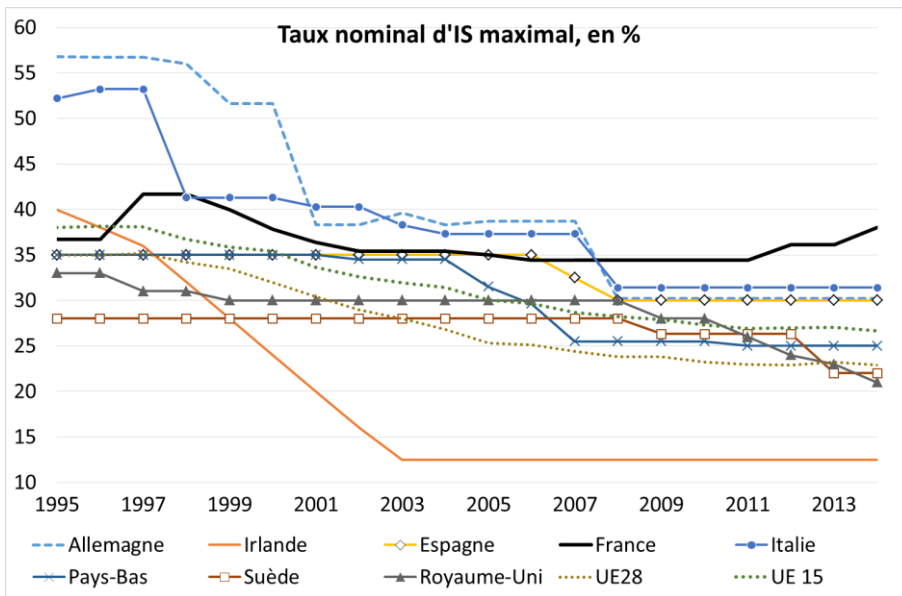
Le tracé des frontières sur les cartes du présent document n'implique aucune reconnaissance officielle par les Nations Unies.

II. Principes de la fiscalité internationale et évolutions récentes

L'imposition marginale maximale cumulée sur les dividendes est la plus élevée de l'OCDE



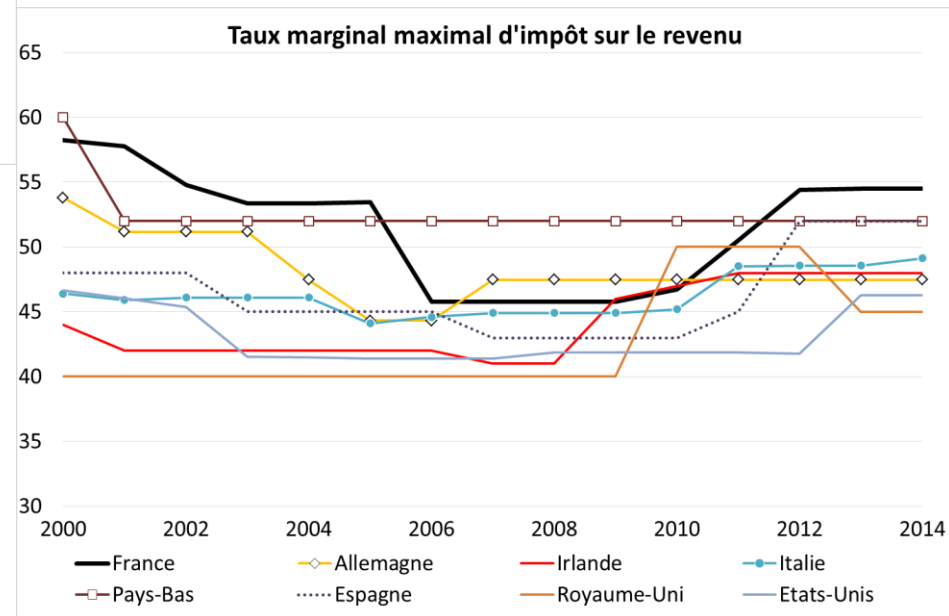
Évolutions de l'IS et de l'IR en France et dans le monde



Source: Eurostat

► **Baisse du taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu, mais hausse récente dans plusieurs pays depuis la crise**

► **Une baisse du taux nominal d'IS dans le monde, mais une hausse en France**



Source: OCDE

Le consensus des années 1920 sur la fiscalité internationale

- ▶ Les grands équilibres de la fiscalité internationale se sont construits dans les années 1920 au sein de la Société Des Nations
- ▶ La fiscalité internationale repose sur 3 piliers :
 - ◆ *Taxation sur le lieu de production (source based taxation) et non uniquement au lieu de résidence des actionnaires (residence based taxation) ;*
 - ◆ *Concurrence de plein droit (arm's length pricing) : les échanges entre filiales d'un groupe international doivent se faire « au prix de marché » ;*
 - ◆ *Traités bilatéraux : notamment pour éviter la double imposition.*

Des mécanismes d'optimisation fiscale élaborés

► Prix de transfert

- ◆ *Sous-estimer le prix des exportations vers les filiales à faible IS*

► Intangibles (brevet, marques, frais de structure)

- ◆ *Permet de faire payer des redevances dans les pays à fort IS*

► Localisation stratégique de dette

- ◆ *De même, la localisation de la dette dans les pays à fort IS permet de générer des droits à déduction*

► Produits hybrides

- ◆ *Un produit peut être considéré comme de la dette dans un pays (donc déductible de l'assiette de l'IS) mais comme une action dans un autre, ce qui mène à une double non imposition*

► Mismatches réglementaires

- ◆ *Double irlandais sandwich hollandais qui repose sur la possibilité d'immatriculer une société en Irlande sans y être fiscalement résidente*
- ◆ *Règles CFC : système « check the box » US*

Des évolutions majeures en cours sur la scène internationale

- ▶ **Projet BEPS (*Base Erosion and Profit Shifting*) de l'OCDE et du G20 :**
 - ◆ *15 actions sur prix de transfert, localisation de la dette, intangibles, numérique, country-by-country reporting, etc.*
 - ◆ *Résultats attendus pour le second semestre 2015 ;*

- ▶ **FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*) :** les banques étrangères doivent communiquer à l'administration fiscale américaine les comptes détenus par des citoyens américains ;

- ▶ **Échanges automatiques de données en Europe ;**

- ▶ **Transparence :**
 - ◆ *Trusts*
 - ◆ *Rescrits fiscaux (tax rulings)*

III. Principaux résultats présentés et enjeux pour l'avenir

III.1 Tax me if you can – principaux résultats et enjeux

III.2 Knocking on tax haven's door – principaux résultats et enjeux

III.3 Faut-il revoir les principes de la fiscalité internationale ?

III.1 Tax me if you can – principaux messages

- ▶ **Un papier théorique qui étend le cadre de Mirrlees à un contexte international**
 - ◆ *Les migrations dépendent des différences de taux moyens alors que la marge intensive dépend des taux marginaux ;*
 - ◆ *La possibilité d'émigration peut conduire à une baisse du taux marginal maximal optimal, mais pas nécessairement*
 - ◆ *Distribution non observable de productivité et de coût de migration ;*
 - ◆ *Prise en compte des interactions stratégiques entre pays ;*
- ▶ **Permet de réconcilier des résultats *a priori* contradictoires de la littérature car le résultat dépend de la forme des semi-élasticités :**
 - ◆ *Si semi-élasticité constante ou décroissante avec la productivité : taux marginaux positifs ;*
 - ◆ *Mais si croissante avec la productivité, des taux marginaux négatifs peuvent apparaître.*

III.1 Tax me if you can – enjeux (1)

- ▶ Les résultats empiriques confirment que le travail qualifié est mobile et sensible à la fiscalité :
 - ◆ *Cantons suisses (Liebig, Patrick, Puhani Souza-Poza, 2007) ;*
 - ◆ *Footballeurs (Kleven, Landais, Saez, AER, 2013) ;*
 - ◆ *Inventeurs (Akcigit, Baslandze, Stantcheva, NBER, 2015).*
- ▶ Est-ce que l'analyse permet de rationaliser les taux moyens décroissants parfois observés en haut de la distribution ?
- ▶ La perte de progressivité observée est notamment liée à la fiscalité du capital, qui n'est pas prise en compte dans l'analyse.
- ▶ La littérature est partagée sur la fiscalité optimale du capital, mais la frontière est-elle toujours claire entre travail et capital ?
- ▶ La distribution des productivités est supposée exogène, mais en pratique elle dépend largement de la dépense publique d'éducation. Pourrait-on en tenir compte ?

III.1 Tax me if you can – enjeux (2)

- ▶ Il est supposé que la fiscalité applicable aux expatriés est identique à celle des résidents mais ce n'est pas toujours le cas :
 - ◆ *Exemples : Royaume-Uni, Danemark, Portugal, etc.*
- ▶ A l'inverse, comment les résultats varieraient si on supposait un équilibre coopératif (difficulté de définir l'objectif) ?
- ▶ La remise en cause du critère rawlsien poserait la question de l'objectif social du gouvernement entre critère de résidence et critère de nationalité, équivalent dans le cadre du modèle.
- ▶ Est-ce que ce modèle plaide pour une fiscalité basée sur la nationalité à l'américaine, indépendamment du pays de résidence?

III.2 Knocking on tax haven's door – principaux messages

- ▶ Les entreprises multinationales (EMN) françaises manipulent les prix de transfert sur les exportations de biens
 - ▶ Le modèle permet de prendre en compte le *pricing to market*
 - ▶ Le différentiel de taux d'IS est un déterminant significatif de l'allocation du profit
 - ▶ Mais l'essentiel de l'optimisation passerait plutôt par des paradis fiscaux (pour des raisons également réglementaires)
 - ▶ L'effet concernerait essentiellement les grandes entreprises (450 entreprises)...
 - ▶ ... et passerait avant tout par les prix des biens différenciés, donc pour lesquels le prix de marché est difficilement contrôlable.
- ◆ *Conclusion : le phénomène serait relativement localisé ce qui permettrait de cibler les contrôles*

III.2 Knocking on tax haven's door – enjeux

- ▶ Effet sur les finances publiques identifié semble faible = 0,3 Md€
- ▶ Seul un canal de *profit shifting* est étudié, d'autres canaux ne sont pas pris en compte:
 - ◆ *prix des importations, des services, des intangibles ;*
 - ◆ *allocation stratégique de dette, mismatches, etc.*
- ▶ Les données datent de 1999 :
 - ◆ *Les différences de taux d'IS étaient moins marquées ;*
 - ◆ *Les sociétés étaient moins internationalisées ;*
 - ◆ *Les marchés numériques démarraient à peine.*
- ▶ Comment concilier le modèle théorique, qui considère une filiale qui sert un marché local, avec les résultats empiriques, qui montrent que l'optimisation passe par des paradis fiscaux ?
- ▶ A l'inverse, la non prise en compte des effets potentiellement distorsifs sur l'économie réelle de la lutte contre l'optimisation fiscale ne biaise-t-elle pas l'estimation ?

Synthèse

	Tax me if you can	Knocking on tax haven's door
Impôt	Impôt sur le revenu	Impôt sur les sociétés
Méthode	Théorique (+simulations calibrées)	Empirique (+ théorique)
Canal	Mobilité du travail	Prix de transfert
Nature	Concurrence fiscale et optimisation	Concurrence fiscale et fraude
Apports	<ul style="list-style-type: none"> - généralisation de Mirrlees au contexte international dans un cadre unifié - Prise en compte des interactions stratégiques entre pays - mise en évidence de l'importance de la forme des élasticités de migration 	<ul style="list-style-type: none"> - approche structurelle et validation empirique sur données françaises originales - prise en compte du pricing to market - mise en évidence de l'effet paradis fiscaux, de l'effet taille et de la non linéarité avec le taux d'IS.
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - Uniquement revenus du travail - Critère rawlsien uniquement - Besoin d'évaluation empirique des semi-élasticités de migration 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne mesure qu'une (faible?) partie du phénomène - Données de 1999
Préconisations	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse des taux marginaux supérieurs? - Meilleure coordination des système fiscaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Ciblage des contrôles sur les grandes EMN - Lutte contre les paradis fiscaux

III.3 Faut-il revoir les principes de la fiscalité internationale?

- ▶ **BEPS, FATCA : amélioration de l'existant mais pas de remise en cause des grands principes :**
 - ◆ *BEPS action plan « not directly aimed at changing the existing international standards on the allocation of taxing rights on cross-border income »*

- ▶ **Le principe de concurrence de plein droit rencontre des limites**
 - ◆ *Le prix de "concurrence de plein droit" est délicat à définir pour certains intangibles (brevet, marques) ;*
 - ◆ *Le numérique pose des nouvelles questions sur la notion de création de valeur (effets de réseaux, etc.) ;*
 - ◆ *La prise en compte du risque dans le principe de concurrence de plein droit permet de déplacer du profit.*

III.3 Faut-il revoir les grands principes de la fiscalité internationale ?

- ▶ **Plusieurs auteurs remettent en cause l'équilibre de 1920 :**
 - ◆ *Piketty/Zucman : cadastre mondial permettant de connaître le détenteur final de chaque flux financier*
 - ◆ *Devereux : taxer au lieu de consommation ou avec des formules de répartition plus complexes (capital physique, emploi, etc.)*

- ▶ **Doit-on repenser l'articulation entre l'IS et l'IR ?**
 - ◆ *Les entreprises bénéficient des dépenses publiques sur le lieu de production ;*
 - ◆ *Certains profits risquent de n'être jamais taxés à l'IR*
 - ◆ *Doit-on aller vers un IR basé sur la nationalité plutôt que sur la résidence?*

